

Le 9 décembre 2020

**Objet : Mise à jour sur les affaires de NAV CANADA**

Madame, Monsieur,

Nous espérons que vous, ainsi que votre famille et vos collègues, vous portez toujours bien en ces temps difficiles.

NAV CANADA communique avec vous afin de vous tenir au courant des mesures qu'elle prend pour assurer l'intégrité du système de navigation aérienne dans ce contexte de crise liée à la COVID-19.

Tout le monde sait que les prévisions de l'industrie montrent qu'il y en a pour longtemps avant que les niveaux de trafic aérien reviennent à la normale, ce qui engendre des pressions constantes sur la demande de transport aérien, le trafic aérien et la viabilité financière de l'industrie.

Dès la déclaration de la pandémie, NAV CANADA a commencé à appliquer des stratégies de réduction de ses dépenses tout en faisant en sorte de continuer à remplir son mandat d'exploitation et d'entretien sécuritaires du SNA canadien en tant que service essentiel.

Ces stratégies comprennent:

- le retrait de 225 millions de dollars de la facilité de crédit consortiale pour ses besoins de liquidités à court terme, suivi de l'émission de billets d'obligation générale d'une valeur de 850 millions de dollars;
- le recours au programme de Subvention salariale d'urgence du Canada;
- l'augmentation des redevances de 29,5 % en moyenne pour l'ensemble des niveaux de tarification en date du 1<sup>er</sup> septembre 2020;
- la mise en œuvre de mesures de réduction des dépenses, dans la mesure du possible, y compris une diminution de près de 60 millions de dollars en dépenses d'immobilisations pour l'exercice 2019-2020;
- une réduction de salaire des employés de la haute direction et des employés de la catégorie de gestion;
- l'élimination de plus de 720 emplois, soit 14 % de l'effectif, à la suite de la diminution du nombre d'employés temporaires et permanents;
- l'application d'un programme d'encouragement à la retraite anticipée pour réduire au minimum les sorties de fonds;
- le lancement d'études aéronautiques portant sur plusieurs aéroports.

Pour l'instant, NAV CANADA doit poursuivre la rationalisation prudente de ses activités et a donc pris la difficile décision de restructurer ses activités, ce qui touchera environ 180 employés à l'échelle nationale.

Ces changements s'appuient sur une étude détaillée des tendances historiques de la circulation aérienne, du contexte actuel et des prévisions du trafic à long terme. En tout, depuis le début de la pandémie de COVID-19, NAV CANADA aura éliminé environ 900 emplois, soit 17,5 % de son effectif.

Les décisions annoncées aujourd'hui n'ont été prises qu'au terme d'une analyse approfondie des mandats fondamentaux de sécurité et de service de la Société et n'auront aucune incidence opérationnelle sur la prestation sécuritaire des services de navigation aérienne au Canada.

La Société est consciente que bon nombre de ses parties prenantes éprouvent leurs propres difficultés financières. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions importantes à long terme, NAV CANADA a toujours agi en toute bonne foi, et agira toujours ainsi, dans le but de maintenir un équilibre entre les besoins de toutes les parties prenantes, et ce, *sans jamais* faire de compromis sur la sécurité.

J'aimerais également profiter de cette occasion pour remercier nos intervenants qui ont contribué à nos études aéronautiques. Votre contribution est un élément clé de nos examens des niveaux de service. La sensibilisation des parties prenantes à nos études pour Prince George, Whitehorse, Fort McMurray, Regina, Sault Ste Marie et Windsor débutera dans les prochains jours et se poursuivra au début de l'année 2021. (Les cadres de référence pour toutes les études actives de NAV CANADA se trouvent [ici](#)).

Nous tenons à vous remercier de votre compréhension à mesure que nous traversons cette période de pandémie. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Heather McGonigal, vice-présidente adjointe, Relations commerciales et avec les parties prenantes ([heather.mcgonigal@navcanada.ca](mailto:heather.mcgonigal@navcanada.ca)).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Cordialement,



Raymond G. Bohn  
Vice-président et chef de la direction ressources humaines